



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies du bétail

Question écrite n° 132179

Texte de la question

M. Philippe Armand Martin attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur le virus de Schmallenberg. En effet, cette maladie après avoir touché des élevages en Allemagne et au Pays-Bas, a été recensée dans des élevages français ovins. Ainsi, plusieurs exploitations ardennaises ont déjà vu leur cheptel contaminé par ce virus et l'inquiétude est réelle tant chez les éleveurs ovins que bovins. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour indemniser les exploitants dont les animaux sont victimes de cette maladie.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132179

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2012, page 3127

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)